



**Ecole maternelle :
nouveaux programmes**
BO n° 2 du 26 mars 2015
Formatrice :
Gisèle Pennec

Public concerné :
Enseignants du premier degré
(cycle 1)

Code formation

2017.E.35.3

Dates et lieu

2 jours consécutifs
12 heures

10 - 11 avril 2017
RENNES

Compétences professionnelles visées :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

Objectifs de la formation :

- S'approprier les nouveaux programmes de l'école maternelle.
- Repérer l'évolution de ces programmes par rapport aux textes précédents « Qu'apprend-on à l'école maternelle ? » 2008
- Identifier les spécificités de ces nouveaux textes au travers des différents domaines.
- Envisager des mises en œuvre dans le domaine de la langue au service des apprentissages des enfants, en cohérence avec ces nouveaux programmes.

Contenus :

- Apports théoriques sur les contenus des programmes et leurs spécificités.
- Conception de mises en œuvre en cohérence avec les nouveaux programmes.
- Présentation et analyse de supports utilisés en classe, favorisant les apprentissages des enfants.

Matériel : Le texte des programmes de l'école maternelle BO du 26 mars 2015